

Descriptif de module

Domaine HES-SO Design et arts visuels

Filière Arts visuels

1 Intitulé du module **Fondamental 8** 2017-2018

Code A.AV.337.8F8.F.12	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *	Langue(s) <input type="checkbox"/> allemand / D <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français - allemand - anglais
-----------------------	--

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s) Fondamental 6
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Le programme Bachelor s'adresse aux étudiants et étudiantes qui ont l'ambition de développer une recherche artistique et qui se préparent à occuper de la situation dans un contexte socioculturel et politique. L'étudiant initie d'abord l'ensemble des savoirs pour opérer ensuite des choix et gager ses propres perspectives de création.

Les cours théoriques poursuivent trois objectifs complémentaires :

- > tendre les connaissances en histoire de l'art,
- > exercer et aiguïser un regard critique sur un art en devenir,
- > donner les outils théoriques d'une réflexion transdisciplinaire.

Les cours théoriques jettent les bases d'une analyse de la réception artistique, passant de la conception classique du Beau aux conceptions post-historiques de l'art. L'étudiant se forge, dans le cadre des cours et séminaires, la capacité d'associer et de confronter la production et la réception d'une œuvre. Treuvent, ces activités se relient aux contextes socio-historiques de la pratique artistique, d'affiner des capacités de formulation, de réflexion, de critique et d'auto-analyse.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Le module F8, module théorique principal de niveau 2, poursuit l'initiation entreprise dans le module F6. Il se voit adjoindre les enseignements esthétiques/philosophie de l'art ainsi que l'enseignement de l'histoire de l'art. Par ailleurs l'enseignement de niveau 1 se centrant sur l'histoire de l'art contemporain se prolonge dans l'art contemporain alors que l'enseignement classique de l'histoire de l'art et des méthodologies en histoire de l'art se prolonge dans l'enseignement de l'histoire de l'art de niveau 2. Les questions actuelles portant sur l'art et son histoire s'entrecroisent dans l'ensemble de ces enseignements, allant des questions générales et philosophiques aux questions spécifiques en passant par l'histoire de l'art et l'art contemporain.

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Chaque cours du module présente des modalités d'évaluation propres. Cependant, le module ne peut être accrédité par l'administration que lorsque tous les cours sont validés. Concrètement, des travaux ou des présentations orales sont exigés, de même, d'une manière générale, de participation active.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible : évaluation 4 ou 3
- remédiation possible : évaluation E ou F
- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Domaine HES-SO Design et arts visuels
Filière Arts visuels

10 **Enseignant·e·s**

Brunner Raphaël
Costantini Marco
Dieffenbacher Jessica
Loup Geneviève
Sacconi Marie

Responsable de module *
Geneviève Loup

Descriptif validé le *
03/07/2012

Descriptif validé par *
Raphaël Brunner